Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 3 Mai 1899. No. 21.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ere insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.



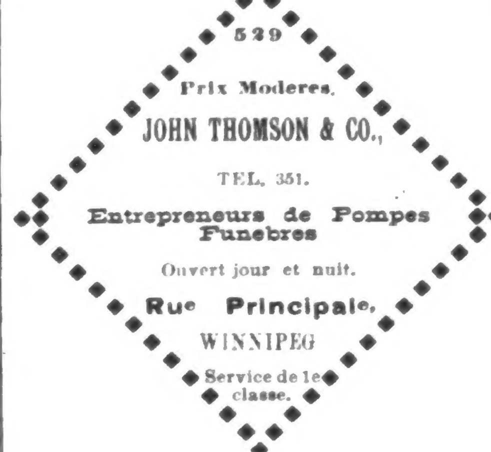
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.



LETTRE DE M. L'ABBE CORBEIL

A Sa Grandeur Mgr Langevin

Dominion Creek Mission, 14 mars 1899.

Monseigneur,

Au moment de partir pour trois semaines de mission, je recevais, en même temps, vos deux lettres, datées, l'une du 11 novembre, l'autre du 20 janvier dernier. Combien je vous suis reconnaissant des bonnes paroles que vous me dites et comme ça m'a fait partir plein de cœur et de courage, pour les missions !

J'ai laissé Dawson, samedi le 4 mars, pour aller sur le "Last Chance Creek," où il y a un grand nombre de Canadiens-français. J'avais un chien attelé sur un trainaeu chargé de ma chapelle, d'une couverture et de provisions, aussi "de la feed" pour le chien.

J'avais dix-huit milles à faire, ça m'a pris quatre heures de marche ; il faisait un temps splendide, malgré les 38o de froid, mais sans vent, et un beau soleil ; puis de la gaîté pleinle cœur, de la bonne humeur plein l'imagination pour les 17 lettres que je venais de recevoir, toutes aussi aimables sinon aussi chères que celles que vous avez eu la bonté de m'écrire.

A mon arrivée sur le Last Chance, j'ai commencé à entendre crier des cabanes échelonnées sur le creek, la longueur de deux milles et demi : "Le Père Corbeil est arrivé, viens-tu veiller ce soir ?"

La nouvelle de mon arrivée fut connue aussi rapidement que par le téléphone, car les habitations placées sur les claims de 500 pieds (ancienne loi) ne sont pas, par conséquent, bien éloignées les unes des autres et les nouvelles se crient ainsi d'une habitation à l'autre sur toute la longueur du creek. C'est le seul creek où tous les mineurs se connaissent bien, et la raison c'est que ce sont tous des Canadiens, les gens les plus socialles et les plus aimables du monde.

Sur les autres creeks, où il y a des mineurs de toutes nations, souvent ils ne se connaissent pas de voisin à voisin.

Le dimanche 15 mars, j'ai dit la messe chez M. Lalonde et une soixantaine de mineurs s'étaient entassés là, pressés les uns sur les autres. Il y a dans la cabane, comme dans les chantiers, des poutres accrochées au mur pour faire des lits. Il y en avait deux superposés, et des mineurs ont été obligés de se hisser là, de "monter au jubé," comme ils disaient en riant. Pendant toute la messe, ils sont obligés de se tenir debout ou couchés sur les lits, parce qu'ils ne peuvent pas bouger. Une trentaine ont fait leurs Pâques, et les autres m'ont demandé s'ils pouvaient aller les faire à la ville. Naturellement, j'aime mieux qu'ils aillent à Dawson, et je n'invite que ceux qui ne peuvent pas y aller, car les confessions sont difficiles à entendre dans ces cabanes à cause du peu d'espace.

J'ai commencé là à souffrir d'un terrible mal de dents ; je n'ai pas dormi dans la nuit de dimanche à lundi ; aussi lundi matin je repartais pour Dawson où je visitai le dentiste.

Le lendemain matin, je retournais sur le "Last Chance." J'avais été obligé de faire 36 milles à pied, pour me faire enlever une dent et un misérable et traître chicot. Mais on est si bien après l'extraction d'une dent malade qu'on oublie vite les souffrances passées. Aussi je vais de cabane en cabane, je parle à tout le monde, de leurs parents, de leurs amis, de leur paroisse, de leur curé ; ça leur fait un immense plaisir et beaucoup de bien. On parle un peu de religion, et je les attire à confesse ; ils ne manqueront plus la messe quands ils viendront à Dawson, ils seront de bons chrétiens, le bon Dieu sera aimé, servi et glorifié, et j'y aurai un peu contribué. C'est là le complément de joie que nous pouvons goûter ici !

On me fait visiter les "drifts," espérant que le passage du prêtre sous la terre, au milieu de leur travail, le sanctifiera et le fera fructifier. C'est certainement la foi que Jésus aimait et quand il était sur la terre, s'Il avait rencontré mes bons mineurs, Il leur aurait donné de riches "propects", aussi bien qu'Il remplissait de poissons les filets d'apôtres fidèles. Hélas ! si le disciple était moins indigne du Bon Maître il obtiendrait peut-être plus de succès pour ses bons mineurs ! Il ne cesse pas quand même, de prier et de souhaiter toute la prospérité possible aux mineurs du "Last Chance" ; et s'ils ne trouvent pas de richesses énervantes, ils sont satisfaits de leur travail et de l'or qu'ils auront au printemps.

Ce n'est pas la fortune, mais ils seront satisfaits ; si c'eût été comme cela partout ! On appelle "drift" le creusage sous terre de la partie payante du gravier ou de la roche (bed rock.) Il y a d'abord sur terre un pied de mousse, ensuite plusieurs pieds (variant entre 2 et 25 pds) de terre noire (muck ou mock) gelée ; puis quelques pieds de gravier (sables et roches) et ensuite un lit de roches plates. Ces roches sont brisées en morçeaux plus ou moins gros ; et l'or, qui est pesant, a passé autrefois, entrainé par l'eau, à travers le gravier, où il en est cependant resté une certaine quantité ; l'or se trouve surtout dans les fentes du "bed rock" ou même collé ou arrêté à la surface rugueuse des roches.

Un plat de terre rempli de gravier et lavé (en l'agitant) dans une cuve d'eau, peut donner de de l'or pour la valeur de 20, 30, 25 ou 60 cts, quelquefois plus ou moins, selon la richesse du terrain ; mais les meilleurs plats se prennent toujours dans ou sur le "bed rock" et l'or est plus gros. J'ai vu laver des plats de $25 à $30, et très souvent des plats de $4 à $5 ; rarement j'ai vu des plats où il n'y avait rien.

Les mineurs creusent ordinairement un trou de six pieds de long sur trois et demi de large ; comme la terre est gelée, ils cordent un peu de bois, qu'ils brûlent ; ils creusent un pied et demi à trois pieds par jour, ordinairement. Quand ils sont rendus au "bed rock," ils lavent la terre du gravier et du "bed-rock" pour voir s'ils ont de la "paye," ensuite ils font du feu du côté où ils veulent avancer ; ils mettent de ce côté du bois sec et le recouvrent en arrière de bois vert. Le feu dégèle environ un pied et demi à l'endroit où l'on doit travailler. En haut du trou, il y a un rouleau à manivelle, comme on en met sur les puits pour tirer l'eau, puis celui qui est dans le trou charge une boîte de terre qu'un autre mineur monte à la manivelle et met enmeules, si elle contient de la paye ; on la jette au loin si c'est un déboulis, et l'on marche ainsi sous la terre, fouillant partout et sortant le plus de terre possible. J'ai vu des "drifts" de 180 pds de long et 25 à 30 pds de large.

Au printemps, on fait une digue et l'on place des boites liées ensemble, comme les glissoires de moulins, on fait prendre la tête de la glissoire dans la pelle de l'écluse, et on la fait passer près des meules de terre. Puis on envoie cette terre dans les boites au fond desquelles sont mises de petites planches rapprochées les unes des autres, comme dans un moulin à laver. L'eau, qui passe avec rapidité dans les boites, lave les roches, entraine la terre et la boue, mais l'or pesant reste attaché au fond des boites ; et ce qui a coûté le travail de cinq à six mois peut être lavé dans un mois et moins.

Ce travail est intéressant et attachant quand la terre est riche.

Voilà, Monseigneur, quelques renseignements que je ne vous avais pas encore donnés.

Comme la dernière malle doit partir le 20 courant, me dit-on, et qu'il faudra ensuite attendre l'ouverture de la navigation pour écrire, je me hâte d'envoyer mes lettres.

Je vous remercie des images que vous m'avez envoyées. J'en ai donné trois à des dames sur les creeks et elles avaient d'autant plus de valeur qu'elles venaient de vous. Bien que je les aie données, on me les a payées en me faisant cadeau de "nuggets." Une de vos images a ainsi été payée par une dame, une once d'or. Bis repetita placent !

Je me recommande toujours, Monseigneur, à vos prières.

Je demeure, Monseigneur, avec la plus profonde reconnaissance,

Votre dévoué et toujours obligé, O. CORBEIL, Ptre.

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Abstrait du procès verbal de la dernière séance du conseil, tenue le 4ième jour d'avril 1899

Bérard-Pelletier—Que le comité des finances pour l'année 1899 soit composé des conseillers Brûlé, Ayotte, Clément et du conseiller Davis comme président. Adopté.

Bérard-Brûlé—Que la somme de $7.38 soit remise a Joseph Bois sur le Sw¼ 31-2-1E pour taxes surchargées. Adopté.

Pelletier-Bérard—Que le conseil approuve l'arrangement fait par le préfet avec la Banque Impériale pour emprunt d'argent et que le secretaire trésorier seul soit autorisé à signer les chèques. Adopté.

Bérard-Brûlé.—Que le secrétaire trésorier soit autorisé à notifier les gens qui possèdent du terrain traversé par le chemin du gouvernement depuis le pont Sedore jusqu'à Saint-Pie, que ce conseil a été notifié que le dit chemin est permanemment ouvert et qu'ils prennent avis qu'ils ne doivent pas le labourer ou le cultiver. Adopté.

Pelletier-Bérard—Que le règlement No. 131 qui abolit le travail de corvée et y substitue une taxe en argent soit lu une première, une deuxième et une troisième fois et soit adopté. Adopté.

Bérard-Brûlé—Que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire au Ministre du département de L'Intérieur concernant le changement du chemin du gouvernement entre ce pont Sedore et le chemin Saint-Pie ; la raison de cette demande est qu'il y a un autre chemin à trois quarts de mille de chaque côté. Adopté.

Pelletier-Brûlé. Que les cautions du sécretaire trésorier soient acceptées telles que présentées. Adopté.

Davis-Ayotte—Que le conseil accorde $25.00 à l'Hôpital Général de Winnipeg et à l'Hôpital de Saint-Boniface. Adopté.

Ayotte-Davis—Que en considération de la somme d'ouvrage de chemin et de fossés qui est demandée au conseil, qu'il soit résolu que le conseil achète deux machines à faire des chemin, "graders" et que le préfet reçoive instruction de faire les meilleurs arrangements possibles et le conseil les approuvera. Adopté.

Lecture du rapport du comité des finances.

Bérard-Pelletier. Que le rapport du comité des finances soit adopté. Adopté.

Clément-Pelletier—Que la municipalité soit autorisée à faire un un chemin passable à partir du chemin public allant vers l'Est jusqu'à la Rivière aux marais, entre les lots 304 et 306 ; ensuite entre les Sections 20x29 ; et les sections 21x28 ; et le NW¼ 22 et Sw¼ 27-4-2E, que les journées de corvée du Township 4-2E soient employées dans les dits travaux et que la balance du coût soit chargé à la Municipalité. Perdue.

Pelletier-Brûlé—Que le reglement No. 132 concernant un emprunt temporaire soit lu, une première, une deuxième et une troisième fois et soit adopté. Adopté.

Davis-Ayotte—Que notre secrétaire trésorier reçoive instruction d'écrire à M. John Molloy lui demandant de nous fournir les chiffres de l'arpentage du fossé arpenté au quartier No. 1 et sur réception de ces chiffres nous lui paierons sa balance de compte. Adopté.

Clément-Pelletier—Que le secrétaire trésorier soit autorisé à faire un relevé des argents imposés pour les journées de corvée du Township 4 Rang 2E depuis l'entrée de ce terrain dans Montcalm à ce jour et que la balance de ces argents soit appliquée dans les chemins du dit Towship. Perdue.

Davis Brûlé—Que la pétition de Peter J. Bergen et autres demandant la formation d'un nouveau district scolaire soit laissée sur la table jusqu'à la prochaine assemblée du conseil. Adopté.

Davis-Bérard—Que le secrétaire trésorier soit autorisé à collecter les taxes de Pierre Chaussé lot 128 et de Hormisdas Delorme Sw¼ 6-3-1E. comme si elles avaient été payées avant le 1er mars ; et avec une réduction de deux-cinquième pour les arrérages de Hormisdas Delorme. Adopté.

Bérard-Pelletier.—Que le préfet soit autorisé à faire arpenter par un ingénieur et faire placer les pieux de grade du fossé que le conseiller Brûlé espère compléter durant la prochaine saison, entre les sections 31x32 ; 29x30 ; 19x20 ; 17x18 ; 7x8 : Tp 2 R. 1E. Adopté.

Bérard-Clément—Que le règlement No. 119 soit amendé de manière à se lire ($50.00) cinquante piastres au lieu de ($100 00) cent par année pour licence de liqueur ca gros ; Adopté.

Bérard-Brûlé. Que le constable Desrosiers reçoive instruction de voir Dédier Parent concernant sa table de billard et de faire payer tous ses arrérages pour licence due jusqu'à cette date. Adopté.

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine assemblée du conseil j'introduirai un amendement au règlement No. 117.—Alfred Brûlé.

Je donne avis qu'à la prochaine assemblée du conseil j'introduirai un amendement au règlement No. 38 concernant les inspecteurs de mauvaises herbes.—Zotique Clément.

Davis-Ayotte—Que ce conseil s'ajourne pour se réunir de nouveau après la clôture de la cour de Révision le deux mai prochain. Adopté.

JOSEPH BARIL.
Sec. Trés
Mun. de Montcalm.

CONCERT

Melle G. Mollot, le professeur de musique si avantageusement connu du public, a donné un concert d'élèves, au "Grand Opera House," jeudi soir. L'enceinte de la salle de théâtre était remplie d'amateurs. On a pu y constater quelle habileté Melle Mollot déploie dans l'art si difficile d'enseigner le piano. Ses élèves ont détaillé avec mesure, nuances et délicatesse de touche remarquables, les compositions de maîtres classiques. Melles C. Jean, F. Chénier, A. Mondor, M. Jean, J. Chénier et A. Auger, de cette ville, prirent part au concert.

Nous avons eu le plaisir d'entendre Melle Mollot, une fois de plus. Comme toujours, son jeu brillant et surtout son talent à donner l'idée dominante de l'auteur à travers les multiples combinaisons du morçeau, ont excité l'admiration de tous.

Plusieurs pièces de chants furent rendues.

Par une attention délicate, M. Stanley Adams a présenté à l'auditoire, au rappel, une chanson en français. Nous n'avons pas le titre de ce morçeau, mais c'était une idylle où l'amour et les fleurs du printemps étaient célébrés en des vers gracieux et fort aimablement tournés.

Une collecte a été faite au profit des hôpitaux.

Nous félicitons Melle Mollot et ses élèves du beau succès qu'elles ont remporté.

Le Manitoba.

Mercredi, 8 Mai 1899

LA COLONISATION DU NORD-OUEST

Lettre des Archeveques et Eveques de la Province de Saint-Boniface, aux Venerables Archeveques et Eveques des diocèses de la Province de Quebec

Vénérés Seigneurs,

L'Eglise du Nord-Ouest n'oublie point son origine. Elle se rappelle toujours qu'Elle est la fille de l'Eglise de Québec, de cette grande Eglise qui se chargea de défendre et de propager, avec la foi catholique, la langue française et les glorieuses traditions de la mère-patrie; Québec n'a pas oublié non plus le rejeton vigoureux qui a été transplanté et s'est développé au Nord-Ouest.

A tous les appels venant de la jeune Eglise du Nord-Ouest, la vieille province de Quebec a répondu avec promptitude et générosité. Par la voix des Evêques de tous ces diocèses qui ont surgi sur ce sol si catholique de la Nouvelle France; par la voix des pasteurs de toutes ces belles paroisses qui se sont multipliées avec tant de rapidité dans ces diocèses, la sympathie la plus cordiale s'est toujours manifestée. C'était la voix du sang qui parlait. Pour cette raison nous osons nous adresser de nouveau, avec confiance, à Vos Grandeurs dans l'intérêt de notre jeune pays.

I.—LA COLONISATION DU NORD-OUEST

Le premier point sur lequel nous voudrions attirer votre attention, Messeigneurs, est celui de la colonisation du Nord-Ouest.

L'Eglise du Nord-Ouest a à peine un demi-siècle d'existence. C'est dire qu'elle est encore dans la période de son enfance et qu'elle a besoin de secours maternels. Qu'est-ce que cinquante ans, dans la vie d'une société religieuse, destinée à croître et à grandir, sous l'œil de Dieu, pendant des périodes auxquelles personne n'a le droit d'assigner un terme?

Malgré sa vigueur et sa sève généreuse, cette Eglise est encore faible, parce que ses membres sont répandus sur des immenses espaces, et disséminés au milieu d'éléments hétérogènes, de diverses natures. Les nationalités, les langues, les sectes les plus variées sont là, juxtaposées presque partout, et cherchent toutes avec une activité surprenante, à acquérir la prépondérance numérique et un ascendant réel.

Le mouvement est donné. Le flot qui a déjà déversé sur nos plaines de nombreux étrangers, sera suivi d'autres flots successifs, jusqu'à ce que tout le pays soit occupé. Les ressources de notre Nord-Ouest n'ont point échappé à l'œil prespicace de ces étrangers, habitués à un sol plus pauvre ou plus ingrat. Les succès des premiers colons qui ont osé affronter la longueur du voyage et les rigueurs du climat, ont été connus de loin, et désormais, ni la longueur de la route, ni les rigueurs du climat, ne pourront arrêter l'ardeur de ceux qui veulent venir tenter fortune dans ce vaste pays.

Parmi les nouveaux arrivants, il y a, mêlés, à un petit nombre de catholiques, des multitudes d'hérétiques ou de schismatiques, et même des peuplades qui ne peuvent être rangées au nombre des membres de la famille chrétienne. Laisserons-nous ces étrangers s'emparer de tout le sol que le gouvernement du pays livre aux nouveaux colons, à des conditions si avantageuses? Plus tard serait trop tard. C'est maintenant le moment de faire un effort décisif. C'est le moment d'assurer à l'élément de foi catholique et de langue française, la part de prépondérance dans ce pays. Et, comme le disait le grand et illustre Leon XIII, glorieusement régnant, "c'est surtout au Canada de l'Est, au clergé et au peuple de la Nouvelle France, à la vieille Province de Québec qu'il appartient de protéger et de faire grandir sa fille du Nord-Ouest." (Paroles adressées au Rev. Père Lacombe.)

C'est dans cette pensée, Messeigneurs, que nous nous adressons, encore une fois, à Vos Grandeurs, pour vous demander le service de votre influence dans le but de favoriser le développement de la colonisation du Nord-Ouest. Nous ne songeons nullement à dépeupler vous diocèses, à diminuer les populations de vos belles et florissantes paroisses; mais il est un fait certain, que personne ne peut nier, c'est que chaque année, un large courant d'émigration se dirige du Canada vers les Etats-Unis. Ce que nous demandons c'est que vous veuilliez bien recommander à votre clergé de faire des efforts pour que ce courant d'émigration, au lieu de franchir la frontière du Canada, se dirige au contraire, vers les vastes plaines de l'Ouest. Ces nouveaux colons viendraient ainsi fortifier l'élément français et catholique. Ici les attend peut-être un peu plus de travail au commencement, mais un succès assuré à la fin. Aux Etats-Unis, au contraire, à une période plus ou moins prospère, succéderont presque infailliblement, à breve échéance, des temps durs et difficiles et souvent la pauvreté la plus absolue. Nos populations canadiennes-françaises sont éminemment propres au genre de vie qui les attend ici. A leur travail soutenu et persévérant le sol riche et fécond ne manquera jamais de répondre par l'abondance et la prospérité.

Dans chaque paroisse, le pasteur et ceux qui le secondent, dans ses travaux, sont les conseillers naturels de leur ouailles. N'est-ce pas à eux qu'il appartient de donner à ceux qui sont déterminés à s'éloigner, tous les renseignements nécessaires pour leur éviter souvent des erreurs funestes et de cruels mécomptes?

Ils coopéreraient ainsi à l'œuvre de nos dévoués agents de colonisation. Le Rev. M. J. B. Morin et le Rev. P. Blais, O. M. I., précédés jadis par le Vénérable chanoine Beaudry, ont déjà fait beaucoup pour la cause de la colonisation du Nord-Ouest. Avec un courage infatigable, et une persévérance que rien n'a pu rebuter, ils ont travaillé à organiser ici des paroisses catholiques.

Ils se sont efforcés de garder au Canada des familles industrieuses qui songeaient à émigrer dans un autre pays. Ils ont même réussi à rapatrier un bon nombre de celles qui étaient allées se fourvoyer ailleurs.

Nous osons espérer que suivant les instructions de Vos Grandeurs, les clergés de vos différents diocèses voudront bien concourir à cette œuvre de patriotisme si résolument entreprise et si sagement conduite. Qu'ils aident dans leur mission, le Rev. M. J. B. Morin, le Rév. P. Blais, O. M. I., et tout autre qui serait désigné pour la même œuvre, par quelqu'un des évêques du Nord-Ouest. Qu'ils leur donnent tous les renseignements qui pourraient leur être utiles; qu'ils conseillent à ceux qui veulent chercher fortune ailleurs d'entrer en communication avec eux! Ces colons, sagement dirigés, seront en mesure d'éviter bien des difficultés et des déboires

Voilà le premier point, Messeigneurs, que nous voulions signaler à votre bienveillante attention.

II—QUETE DU DIMANCHE DE LA PENTECOTE POUR LES ECOLES SAUVAGES DU NORD-OUEST

Nous voudrions aussi, tout en remerciant Vos Grandeurs de l'intérêt pris dans le passé à nos écoles sauvages, Vous demander de faire en sorte que les ressources, au lieu de diminuer, aillent plutôt en augmentant, comme nos besoins augmentent. La quête si généreusement accordée, dans toutes les paroisses de vos diocèses, le dimanche de la Pentecôte a, plus que jamais, sa raison d'être. Outre les écoles sauvages, nous avons encore à soutenir, chez les Métis, d'autres écoles pour lesquelles nous ne recevons aucun secours, ni du gouvernement, ni de ces populations trop pauvres pour payer des taxes.

Les écoles publiques et séparées, là où elles existent, n'ont en certains lieux, qu'une existence précaire. Vous n'ignorez point, Vénérés Seigneurs, que la question des écoles est loin d'être définitivement réglée, au Manitoba et même au Nord-Ouest, en conformité avec les principes de notre Foi et les simples règles de l'équité et de la justice. Fidèles à la direction donnée par le Saint Siège, nous attendons, dans l'espoir que nos droits imprescriptibles nous seront rendus un jour, dans leur intégrité.

Il y a encore à soutenir des refuges et des asiles pour recueillir des enfants orphelins ou étrangers. Les asiles et les orphelinats ne peuvent compter que sur la charité privée et volontaire.

Il serait donc bien important que cette quête du dimanche de la Pentecôte fût, par direction de Vos Grandeurs, annoncée chaque année, le dimanche qui précède, avec une solennité telle que toutes les populations pussent comprendre l'importance majeure de cette belle œuvre qui a pour but l'éducation de l'enfance dans notre jeune pays C'est là le seul moyen d'assurer le succès de cette quête.

III—REMERCIEMENTS POUR LA QUETE EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DES METIS

En terminant, Messeigneurs, permettez-nous, d'ajouter à tout le tribut de notre gratitude, un remerciement tout spécial pour la bonté avec laquelle vous avez daigné répondre à l'appel du vaillant Père Lacombe, en accordant une quête, dans chaque paroisse de vos diocèses, pour l'œuvre des Métis. Le vénérable et zélé Père Lacombe a bien voulu embrasser avec toute son ardeur de missionnaire et d'apôtre cette belle œuvre que tous, évêques et missionnaires du Nord-Ouest, reconnaissent comme éminemment nationale et extrêmement urgente.

Les Métis sont les descendants de ces intrépides voyageurs canadiens engagés comme serviteurs des puissantes compagnies qui se disputaient jadis le commerce des fourrures. Presque tous venaient de la vieille province de Québec, et là encore vivent de leurs parents éloignés. Ils sont donc de la famille. Ils ont été les prémices de la Religion Catholique et les intermédiaires de la civilisation. Ils ont donc droit à nos soins tout particuliers, en raison des services signalés qu'ils ont rendus jadis à la cause de la religion, en introduisant le missionnaire au milieu des tribus sauvages, et à la cause de la civilisation, en rendant possible le séjour des blancs dans le pays

Veuillez excuser, Vénérés Seigueurs, la longueur de cette lettre, qui a pour but de vous transmettre l'expression de notre vive gratitude pour tous les secours reçus dans le passé par votre bienveillante entremise, et de l'espoir que nous fondons encore sur cette même sympathie dans l'avenir.

En sollicitant de Vos Grandeurs l'assistance de vos prières, et en priant, de notre côté, le Dieu de toute perfection, de répandre les faveurs célestes sur vos personnes sacrées et tout le troupeau fidèle qui vous est confié, nous demeurons,

De Vos Grandeurs,

Les très respectueux et dévoués serviteurs et frères.

ADELARD, Archev. de Saint-Boniface,

VITAL, J., Ev. de Saint-Albert,

PAUL, Ev. de New-Westminster,

EMILE, Ev. d'Ibora, vic. apost. d'Athabaska-Mackenzie,

ALBERT, Ev. de Mosynopolis, vic. apost. de la Saskatchewan,

ISIDORE, Ev. d'Erindel, auxil. d'Athabaska-Mackenzie,

EMILE, J., Ev. de Pogla, coadj. de Saint-Albert,

AUGUSTIN, Ev. de Germanicopolis, coadj. de New-Westminster.

LE PEUPLE CANADIEN-FRANCAIS

Dangers.

IV.

Il y a aujourd'hui un esprit dangereux qui semble vouloir s'infiltrer dans les veines de notre peuple, ou plutôt, que certains coryphées de l'erreur prônent comme l'esprit le meilleur.

Nous voulons parler du libéralisme. En politique le libéralisme n'est, au fond, qu'un radicalisme opportuniste, breveté sous un autre nom.

En religion, il est très dangereux, en ce sens que, sous les dehors faux et trompeurs de la liberté, il n'est que la licence effrénée, l'indépendance de toute doctrine, de toute morale et de toute loi divine.

La France aujourd'hui gémit dans les douleurs d'un cruel déchirement interne, causé par les doctrines néfastes de cette école.

Né de la révolution, le libéralisme en a toute l'essence, toutes les tendances, sans en avoir la brutale franchise, ni le même courage.

Il ne nous appartient pas ici de faire l'histoire de la révolution, cette hydre enfantée par l'orgueil et qui grandit sous la protection du mal fatigué des entraves de la vertu.

Ses sanglants exploits, les désastres qui en furent la suite, forcèrent ses diciples à adopter une doctrine moins féroce, sans être moins effective.

Ils fondèrent le libéralisme; doctrine pernicieuse, remplie d'un poison subtil qui, recouvert des noms pompeux de Liberté, Fraternité, Egalité, tend néanmoins à atrophier les populations par le gaz dangereux de l'indifférence.

La neutralité, voilà leur "motto"; et tandis qu'ils demandent l'indépendance pour le mal, ils travaillent énergiquement et sourdement au démolissement de l'édifice religieux et divin, ils veulent affranchir les peuples de l'autorité de l'Eglise; non seulement les individus, mais les sociétés elles-mêmes, l'Etat surtout.

Ces doctrines ont maintenant traversé l'océan et se sont établies parmi nous.

Certains doctrinaires d'Europe, tentant fortune sur nos rivages, imbus des idées ayant cours chez eux, ignorants de notre histoire, des causes de nos progrès et de notre développement, dépourvus surtout de l'idée patriotique des Canadiens-Français, puisqu'ils ne sont pas des nôtres; soucieux seulement de briser les liens qui les attachent aux doctrines de l'Eglise et d'inculquer chez ceux qui les entourent les mêmes idées et les mêmes principes, font une lutte tantôt sourde, tantôt éclatante en faveur de leurs doctrines.

Certains de nos compatriotes, malheureusement amoureux de cette licence, se rallient à cette cohorte et cherchent à répandre le venin parmi nos populations. Nous n'hésitons pas à dire qu'ils font là une œuvre éminemment antipatriotique.

Que des étrangers libres-penseurs viennent nous exposer leurs doctrines, qu'ils tentent de nous les faire adopter, nous n'en sommes pas surpris.

Ce sont des sans-patrie, n'aimant pas plus la nôtre que celle où ils sont nés.

Mais que des Canadiens-Français, ayant étudié l'histoire de leur pays, en ayant goûté toute la saveur, connaissant notre origine, nos luttes, notre mission sur cette terre d'Amérique, le secret de notre force; sachant ce qui nous a fait respecter par nos maitres, ce qui nous a fait admirer par les vrais fils de notre ancienne mère-patrie, par le monde catholique tout entier, que des Canadiens-Français viennent aujourd'hui nous demander de fouler aux pieds les croyances du passé, de rompre avec le clergé, de secouer la tutelle de l'Eglise, nous ne pouvons le comprendre, nous ne pouvons croire ni à leur franchise, ni à leur patriotisme, ni à leur loyauté.

Quand le Canadien-Français aura abandonné son clocher, il abandonnera sûrement sa langue.

Quand il aura embrassé l'indépendance morale, la licence de doctrine, le libéralisme en un mot, il cessera, petit à petit, ses visites à ses chefs spirituels et à l'Eglise.

Une fois ces liens traditionnels brisés, il sera au bord du précipice, où il a vu son ancienne mère-patrie s'engloutir pour y souffrir pendant bien longtemps.

Le Canadien-Français ne saurait être vraiment grand et patriote, s'il n'est en même temps, chrétien religieux, fils soumis, affectueux et aimant de l'Eglise catholique.

Une partie de nos destinées se joue aujourd'hui dans cette fameuse question des écoles du Manitoba.

Si cette question vit encore, c'est que nous avons compris, à la lumière de la foi, que dans cette lutte l'avenir religieux et national de notre peuple était en jeu.

Par notre résistance héroique, nous avons prouvé que pas plus que nos ancêtres nous ne transigerions avec nos principes.

Une certaine école veut aujourd'hui nous faire accepter sans récriminations un règlement scolaire inacceptable, un règlement qui n'est qu'un leurre.

Sans la foi, sans l'idée patriotique, nous cèderions; ces deux sentiments seuls peuvent nous donner la force de refuser le repos pour continuer une lutte inégale. Grâce à eux cependant, nous sommes toujours prêts à la lutte, nous serons toujours sur la brèche, et le dernier mot ne sera dit qu'à cette minute où le

A suivre sur la 3e page.

LE PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS.

Suite de la 2e page

droit et la justice auront été reconnus entièrement et constitutionnellement.

Nos ennemis ne l'ignorent pas, aussi cherchent-ils par tous les moyens à faire perdre ces deux talismans à nos populations.

Ils trouvent chez nous des auxiliaires insidieux, s'enveloppant de la livrée de l'agneau, des prôneurs du libéralisme.

Ces derniers sont des loups. Ils sont plus dangereux encore que nos ennemis prononcés, car ils sont moins bien connus.

Résistons fièrement à leurs avances et conservons fidèlement ces deux dépôts : la foi et le patriotisme.

La foi et le patriotisme, en effet, voilà bien les deux tourelles vers lesquelles les batteries de nos ennemis sont dirigées.

Le libéralisme, si nous ne le combattons sans trêve ni merci, finira par étouffer l'un et l'autre.

Soyons donc sur nos gardes.

XXX.

REUNION CONSERVATRICE

Il y aura, jeudi, le 11 du courant, à 8 heures p. m., à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface, une grande réunion de tous les conservateurs du comté de Saint-Boniface.

Le but de cette réunion est de procéder à l'élection des officiers pour l'année courante et de traiter toutes les questions intéressant l'association en général.

L'association invite les amis à s'y rendre.

Les élections auront lieu d'ici à quelques mois ; il s'agit de rallier nos forces afin de présenter aux adversaires un bataillon solide et uni

Ceux dont les noms ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale voudront bien se rappeler que la liste sera fermée le 16 du courant.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Sa Grandeur Mgr Pascal, O. M. I., est repartie pour Prince Albert, jeudi dernier.

Le R. F. L. Adam, de Montréal, supérieur ecclésiastique des SS. des SS. NN. de Jésus et Marie, vient de visiter les maisons de cette congrégation dans la province.

Nous lisons dans le Courrier de l'Ouest, de Chicago : Le R. P. Paquin, S. J., du collège de Saint-Boniface, Manitoba, était de passage à Kankakee et à Saint-Georges, au commencement de la semaine. Il revenait du Sud, où il avait passé plusieurs semaines en repos. C'était un bonheur pour lui que de pouvoir s'arrêter quelques jours chez le Père Chouinard, son ancien directeur au collège de Rigaud, Canada.

Sa Grandeur Mgr Langevin sera en visite pastorale à Régina, dimanche prochain.

Le R. M. Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, était ici la semaine dernière; aussi M. Jutras, de Letellier, lundi dernier.

Il y a eu, le 25 avril, à l'Hôtel de Ville, une réunion de la société de colonisation. Le R. P. Blais était présent et la société l'a vivement remercié de son travail pour la colonisation du pays. Des motions ont aussi été passées remerciant M. Carufel et M. l'abbé Gérin de l'intérêt actif qu'ils portent à la population française du Manitoba et du Nord-Ouest.

OBITUAIRE

Nous regrettons vivement d'apprendre le décès de M. Gustave Charles Joseph Duflos, ancien Sous-Préfet, et ancien Receveur des Finances, décédé à Paris, le 18 mars dernier.

M. Duflos était le père de Monsieur Georges Duflos, de Fannystelle, actuellement en France.

Nous offrons à la famille nos condoléances les plus sincères à l'occasion de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver.

A la dernière réunion de l'A. C. B. M. de Saint-Boniface, des résolutions de condoléances ont été passées et présentées à Son Honneur le juge Prud'homme et à M. J. F. Prud'homme, à l'occasion de la mort de leur frère, M. J. P. Prud'homme de Longueuil P. Q.; ainsi qu'à MM. Edouard Guilbault et C. A. Lemieux à l'occasion de la mort de M. Henri Guilbault, de Fannystelle.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS.

—Le nouvel Hôtel Manitoba coûtera $250,000.

—Il y aura jeudi soir, à la maison d'école de Sainte-Marie, une réunion des catholiques, au sujet du nouvel orphelinat.

—MAISON A VENDRE.—Sur la rue LaVérandrye ; paiements mensuels. S'adresser au Juge Prendergast.

—Les examens à l'Université de Manitoba commenceront lundi prochain à Winnipeg. Quinze candidats du collège de St. Boniface prennent part à ces examens. Nous souhaitons beaucoup de succès à nos amis.

—Encan de chevaux—J'ai reçu instruction de M. Vézina Couture, de Saint-Boniface, de vendre par encan à l'écurie de M. McGregor, sur l'avenue du Portage, à Winnipeg, le 8 mai, à 2 heures p m., un char de chevaux, pesant de 1100 à 1200 lbs. Ces chevaux sont habitués au licou. Ils pourront être vus à l'écurie de M. Couture, Hôtel St. Boniface. M. Conway, encanteur.

—Les gagnants de moulins à coudre, dans le tirage ouvert par la Royal Crown Soap Co., pour la semaine finissant le 29 avril sont les suivants : Mde A. E. Stutter, 666 rue Ross, Winnipeg; M. Thos. H. Slack, Baldur, Man.; Mde. John F. Mowat, Prince Albert, N. W. T. La Royal Crown Soap Co. va continuer ce tirage, donnant trois moulins par semaine, jusqu'à avis contraire.

—On nous demande de rappeler aux bicyclistes que par un règlement de la ville, il leur est défendu d'aller en bicycle sur les trottoirs. Ils pourraient peut-être s'exempter de voir le règlement mis en force s'ils s'abstenaient de l'usage des trottoirs dans la partie la plus centrale de la ville, telle que entre l'avenue Provencher et la rue LaVérandrye, la rue Taché et du Collège, inclusivement. C'est sur ces rues que les bicyclistes qui se servent du trottoir sont le plus exposés à nuire aux piétons.

A suivre sur la 4me page.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

ST-JEAN-BAPTISTE.

Le secrétaire du comité de la Société de St-Jean-Baptiste, de St-Jean-Baptiste, Man., nous prie d'annoncer que par décision du dit comité, la fête nationale sera célébrée mardi, le 27 juin, et qu'à cette occasion il y aura une grande manifestation de tous les Français du Manitoba. Des réductions sur les prix de passage seront obtenues ce jour-là, et un train spécial du Northern Pacific prendra les excursionnistes à Winnipeg, le matin, et les ramènera le même soir. Outre Mgr l'Archevêque, le clergé du diocèse et d'autres prélats distingués des autres provinces, il y aura quelques-uns de nos hommes publics de Québec. De plus les sociétés catholiques de l'A. C. B. M., des Forestiers et de St-Jean-Baptiste y auront un rendez-vous fraternel.

Qu'on nous permette d'inviter l'élément français du pays à se rendre en masse saluer ces compatriotes du village progressif de St-Jean-Baptiste.

Le mouvement qu'ils préparent mérite l'éloge et l'encouragement de toutes les classes de la grande famille française de notre pays. Ceci pourrait bien être l'inauguration d'un système de fêtes qui s'établirait dans tous les cantons français importants, et qui porterait qu'une grande fête nationale aurait lieu alternativement chaque année dans tous les bons centres de l'élément français.

LETELLIER.

2 mai.

Les semailles sont en pleine opération, tant à Letellier que dans les paroisses voisines.

M. Moise Jutras a mis en terre à St-Joseph, au-delà de 200 minots de blé.

M. André Dionne, de St-Joseph, a semé près de 300 minots en blé.

M. Saurette, de St-Pie, 300 minots.

M. E. Marion, de Ste-Elizabeth, plus de 200 minots.

La semaine prochaine nous donnerons un rapport plus complet.

PARALLELES

* * *

Un Kipling peut écrire une courte histoire sur une feuille de papier et donner à celle-ci une valeur de mille piastres. Ceci est du génie.

Un Vanderbilt peut écrire un chèque de $10,000,000 et le faire payer. Ceci est du capital.

Un mécanicien peut prendre pour $5.00 d'acier et en faire des ressorts de montre valant $1,000. Ceci est de l'habileté.

Un marchand peut prendre un article lui coûtant $75 et le vendre une piastre. C'est du commerce.

Une modiste peut prendre un chapeau qui coûte $4.00 et le vendre à une dame pour $16.00. Ceci est féminin.

Un tailleur peut faire et vendre pour $28 ou $30 un costume qui ne sera pas meilleur que le "Semi-ready" de $15 à $20. Ceci est le commerce du tailleur.

En outre ceci prouve que les hommes qui sourient avec indulgence de la faiblesse de la femme pour les chapeaux ont, cachée en eux, une faiblesse du même genre.

L'homme à tête dure qui fait preuve de virilité se demandera pourquoi il paierait presque le double du prix pour une qualité égale de vêtements sur mesure, sans l'avantage du "Semi-ready" —acheter à la période de l'essayage. Fini et livré deux heures après avoir été commandé.

Votre argent vous sera rendu si vous n'êtes pas satisfait. $20, $18, $15, $12, $10 par costumes ou pardessus.

La Garde-Robe

Semi-ready

342 RUE MAIN. | VIS-A-VIS LA RUE NOTRE-DAME.

EUGENE RICHARD, Gerant.

Institutrice Demandee.

Les commissaires de l'arrondissement scolaire des Deux Petites Pointes, Man, demandent une institutrice pour enseigner l'anglais et le français, qui devra être autorisée par le Bureau d'Education provincial. Toute application devra être adressée à

J. B. Graveline,
Sec.-Trés.
Letellier, Man.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte donnant pouvoir à la "London & Canadian Loan & Agency Company (Limited)," à la "The Canada Landed & National Investment Company (Limited)," et à la "The Building & Loan Association," respectivement, ou à quelqu'une de ces compagnies et à telle autre compagnie ou à telles autres compagnies incorporées aux mêmes fins, qui pourraient s'entendre à cet effet, de prendre et de faire tous les arrangements nécessaires pour s'amalgamer en une seule compagnie ou corporation, et de prendre des dispositions pour la vente et l'achat de leurs actifs entre elles, de manière à pouvoir effectuer cette amalgamation ; et à ces fins, de procéder à la consolidation des Actes d'incorporation des dites trois compagnies ou d'aucune deux d'entre elles, ou pourvoyant à donner à la nouvelle compagnie ou à la compagnie consolidée, le pouvoir de fonctionner en vertu de la charte de l'une des trois dites compagnies et conférant à la nouvelle compagnie ou à la compagnie consolidée, tous les pouvoirs nécessaires à l'émission d'un nouveau fonds-action et pour toutes autres fins nécessaires au parfait accomplissement de telle amalgamation de telle manière qu'il pourra être convenu entre telle ou telles compagnies et pour transiger les affaires de la dite compagnie amalgamée en vertu des dites chartes, ou d'aucune d'entre elles, ainsi amendée et pour donner le pouvoir aux dites trois compagnies, ou aucune d'elles, ou à la compagnie amalgamée, d'émettre des actions acquittées, ou en partie acquittées eu égard aux montants payés sur le capital-action souscrit des dites trois compagnies, ou d'aucune compagnie entrant dans la combinaison comme susdit, et pour canceller tout capital-action et pour émettre un nouveau capital-action ou, si nécessaire, pour incorporer une compagnie avec les pouvoirs nécessaires pour transiger les affaires d'une compagnie de prêt et d'épargnes et tous pouvoirs inhérents à telle compagnie de prêt et d'épargnes; pour acquérir l'actif et se charger des affaires des dites trois compagnies, ou d'aucune d'elles et de toutes autres compagnies qui pourraient consentir à telle transaction.

Daté à Toronto, le 9 mars 1899.

HOSKIN, OGDEN & HOSKIN,
23, rue Toronto, Toronto,
Procureurs pour la "The Canada Landed and National Investment Company (Limited)

ARNOLDI & JOHNSTON,
103, rue Bay, Toronto,
Procureurs pour la "The London & Canadian Loan & Agency Company (Limited)

CASSELS & STANDISH,
15, rue Toronto, Toronto,
Procureurs pour la "The Building & Loan Association. 15-3 9i

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans Le Manitoba à raison de 25 cents pour 6 lignes.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge de six ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pourront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1.00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie ayant pour but de promouvoir et stimuler le commerce entre le marchand et le consommateur, ou celui qui commerce avec lui, pour la rédaction de plans et systèmes nécessaires, à telles fins, pour s'en assurer les droits de propriété, pour les vendre et acheter, pour annoncer et solliciter, ainsi que pour toutes autres affaires nécessaires ou utiles à l'obtention de telles fins.

McNEIL, McNEIL & TERNAN,
Solliciteurs des Requérants.

Daté à Halifax, N. E. le 22me jour de février 1899. 22-3 9i

A Propos d'Agriculture

Influence de l'eau de boisson sur la sante des animaux

Les eaux impures, de toutes natures, ne sont guère moins malsaines pour les animaux que pour les hommes. Il importe donc d'en surveiller, dit, dans sa "Chronique d'Hygiène" M. le Dr Hector Georges, la qualité, et cela d'une façon très sévère.

Quant à la quantité, elle a aussi une très grande influence; elle favoriserait l'engraissement, elle augmenterait la lactation.

On a ainsi très nettement observé que les bestiaux qui, dans leur herbage ont de l'eau en abondance, engraissent beaucoup plus que ceux qu'on ne fait abreuver que de temps en temps.

Quant à la production du lait, on a très nettement constaté que la vache abreuvée trois fois par jour donne plus de lait que celle qui l'est une ou deux fois seulement. Et, ici encore la qualité de l'eau a une grande importance, car on a observé que le beurre de vaches abreuvées d'eau saine se conservait beaucoup mieux.

D'après M. Thomine Desmazures, le beurre provenant de vaches abreuvées d'eau courante et très fraiche serait moins mou en été que celui de vaches abreuvées d'eau à la température de l'air extérieur.

DANSE DE ST-GUY

Une affection qui cause des désagréments à ses victimes. — Winfred Schofield, de Gaspereau N. E., raconte comment il a obtenu rapidement une guérison radicale.

De l'Acadien de Wolfville, N. E.

Les nombreux cas de guérison des désordres physiques au moyen des Pilules Roses du Dr. Williams qui ont été portés à la connaissance du représentant Acadien de notre journal, lui ont donné une foi sincère dans le pouvoir curatif de remède. Cependant l'autre jour il entretenait quelques doutes sur l'histoire qu'on lui racontait d'un jeune homme qui avait été guéri d'une grave et déplorable maladie, par l'usage de deux boîtes seulement de ce puissant remède qui agit comme par miracle. Une guérison aussi remarquablement rapide paraissait chose impossible, même à l'aide des Pilules Roses du Dr Williams; aussi se décida-t-il à s'enquérir du cas. Nous ne mîmes pas grand temps à trouver M. Winfred Schofield, de Gaspereau, qui était la personne en question. M. Schofield est un charmant jeune homme de 20 ans, doué d'une intelligence plus qu'ordinaire. Il nous raconta en quelques mots son histoire avec un air de franchise qui dissipait touts nos doutes. Voici ses propres paroles: "Il y a deux ans j'étais pris de la danse de Saint Guy. Par moments mes doigts se raidissaient et me faisaient lâcher tout ce que j'avais dans les mains.

Dans une de ces attaques j'avais à la main une hache, laquelle, en tombant, me fit une vilaine blessure au pied. Pas besoin de dire que je n'osais plus toucher à une hache et j'en étais bientôt rendu à ne pouvoir manier aucun outil. Mon affection, en s'aggravant, me rendait tout travail impossible. Malgré tous les soins imaginables je n'obtenais aucun soulagement A la fin un de mes voisins, M. Fred Fielding, qui avait été guéri par les Pilules Roses du Dr Williams, me conseilla de les essayer et offrit de les payer si elles ne me faisaient pas de bien. L'effet du remède prouva qu'il n'avait rien risqué, car mon état s'améliora dès les premières doses. Après avoir épuisé deux boites ma guérison était parfaite et je n'ai plus eu la moindre atteinte de cette affection. Je suis bien convaincu que je dois entièrement ma guérison aux Pilules Roses du Dr Williams"

Les Pilules Roses du Dr Williams font du sang nouveau, fortifient le système nerveux et chassent la maladie. Dans des centaines de cas, elles ont opéré des guérisons après l'insuccès de tous les autres remèdes, ce qui en fait une merveille parmi les triomples de la science médicale moderne. Les véritables Pilules Roses sont seulement vendues en boites portant au long la marque de commerce "Dr. Williams' Pink Pills for Pale People."

Protégez-vous contre l'imposture en refusant toute pilule dont boite ne porte pas la dite marque. En cas de doute, adressez-vous directement à Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont., qui vous enverra franco par la poste une boite pour 50 centins ou six boites pour $2. 50.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La Législature des Territoires du Nord-Ouest a été prorogée samedi dernier.

—Sir Chs Hibbert Tupper est passé à Winnipeg en route pour Ottawa, la semaine dernière.

—Les magasins de Cie de la Baie d'Hudson, à Winnipeg, seront considérablement agrandis, prochainement.

—C. Goldsborough Anderson, un peintre de haute renommée en Angleterre, était à Winnipeg la semaine dernière.

—L'Université du Manitoba prépare actuellement les plans de bâtisses à son usage exclusif, qu'elle fera construire en 1900.

—Melle Emilienne Bertrand, fille de M. S. A. D. Bertrand, de cette ville, est revenue d'une promenade dans la province de Québec.

On doit faire des améliorations importantes à la bibliothèque provinciale. Il se peut même qu'on construise un édifice spécial.

—Les membres du barreau ont présenté une adresse d'adieu à Sir Thomas Taylor, à l'occasion de sa démission comme juge en chef.

—Le prince Hilkoff, de Russie, qui était venu au Manitoba pour voir à l'installation des Doukhobors, est reparti il y a quelques jour.s

ON DEMANDE, à nos bureaux, un jeune homme sachant lire passablement le manuscrit et pouvant parler l'anglais et le français.

—M. A. E. Richards, de Winnipeg, vient d'être nommé juge, pour remplir la vacance créée sur Banc par la démission de Sir Thomas Taylor.

—Le premier ministre Greenway est parti la lundi dernier pour Ottawa, où il va essayer de bâcler l'affaire du fonds et des terrains scolaires.

—Le nouveau presbytère que les RR. PP. Oblats feront bâtir cet été, près de l'église Ste-Marie, sera une belle construction en briques, haute de trois étages, et dont le coût s'élèvera à $10.000. On dit que le R. M. Cherrier fera aussi construire prochainement un nouveau presbytère à l'Immaculée Conception.

—Les bâtisses occupées par les Doukhobors, à Winnipeg, durant les derniers mois, devront être désinfectées avant d'être livrées aux autres immigrants.

—Seize individus ont été pincés par le Département du revenu de l'intérieur, pour avoir importé du tabac du Dakota dans la province. Ils y ont perdu $600.00 en amendes et en frais. La plupart de ces transgresseurs de la loi sont des Mennonites.

—Au "Bazar" l'établissement de M. M. J. B. Leclerc et Cie, avenue Taché, Saint-Boniface, vous trouverez toutes sortes d'aiguilles à moulins à coudre "New Raymond" "Domestics" "Singer," etc. Fil de tous numéros, livres de prières et chapelets.

—Comme le temps fixé pour l'exécution des deux meurtriers galiciens approche, le public s'enquiert de l'état des malheureux. Le plus jeune, Guszczack, se montre courageux, mais Czuby son compagnon, donne des signes évidents de folie, probablement causée par la hantise de lac orde

—De "L'Ouest Canadien:—M. l'abbé Morin est arrivé à Edmonton avec un bon groupe de familles qui viennent s'établir dans notre district. Le parti se composait des représentants de 38 familles, dont un ou deux membres venus à l'avance prépareront le foyer pour recevoir le reste de la famille dans le cours de l'été. Quatre délégués du Massachusetts et du Minnesota accompagnaient M. l'abbé et sont actuellement à visiter la contrée pour choisir un endroit propice pour l'établissement de 30 ou 40 familles qui viendront probablement dans l'intervalle de quelques mois.

—Nous rappelons à nos lecteurs que les listes électorales seront closes le seizième jour de mai 1899. Tous ceux dont les noms ne sont pas sur la liste peuvent les faire inscrire chez M. Eugène Paradis, à sa résidence, avenue Provencher, Saint-Boniface, depuis neuf-heures à midi, le matin, et d'une heure à quatre, l'après midi. Toute personne désirant être enregistrée pourra envoyer ou laisser à son bureau une demande assermentée par elle-même ou par quelqu'un agissant pour elle. On pourra obtenir des formes de demandes au bureau de M. Paradis. Aucune personne ne sera reçue après le seizième jour de mai, 1899.

UNE TOUTE PETITE QUESTION

Du "Trifluvien"

De la "Patrie":

Le "Witness" ne peut se corriger de périodiques accès de fanatisme.

Il publie une attaque injuste et malicieuse contre le Rev. M. Morin et son patriotique travail de rapatriement dans l'Ouest.

Il répugne aux intolérants du "Witness" de voir ce dévoué missionnaire colonisateur amener de braves familles canadiennes-françaises dans l'Alberta. Notre confrère a l'esprit si étroit et l'âme si haineuse, qu'il préfère les Doukhobors, les Finlandais et les Galiciens à nos compatriotes.

Pourtant, c'est admis, il n'y a pas au monde de meilleurs colons que les Canadiens-français.

Que l'abbé Morin continue son œuvre sans s'occuper des gens du "Witness," car son devouement au pays est justement apprécié par tous les esprits bien pensants.

On ne saurait mieux dire. Seulement, nous serions curieux de savoir si le gouvernement Laurier, comme gouvernement, fait partie de ces "esprits bien pensants" et quelle somme d'encouragement il a donnée jusqu'ici à ce "patriotique travail" de l'abbé Morin. Si nous ne nous trompons, il a refusé de l'aider. Aurait-il, aussi lui, ses "accès de fanatisme"?

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 29 Avril 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 16	à 0 18
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 09	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 0 25
Œufs en boites, la doz	0 16	à 0 18
Patates, le minot	0 35	à 0 45
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 00	à 0 52
Avoine, par minot	0 00	à 0 32
Orge "	0 23	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 85
" Strong Baker		1 65
" Manitoba Baker		1 40
" Imperial Baker		1 10
" Superieure XXXX		95
" Nestor		80
Gru, la tonne		13 00
Son, "		11 00
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	6 00 à	6 00
Foin pressé, par tonne	7 00 à	7 50

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

FILLE ADOPTIVE

No 19

Les lèvres de Zoé se contractèrent et la colère fit trembler sa voix.

"Vous voudriez me faire croire que le marquis est au-dessous de la confiance que ses amis les plus précieux placent en lui."

Ainsi qu'Antoinette, elle scanda les mots et appuya, avec intention, sur le mot *précieux*, facile à interpreter dans un autre sens que celui qu'elle feignait de lui donner.

Mademoiselle de Phebade vit tout de suite la perfidie de son arrière-pensée. *Les amis précieux*, c'était le prince, et la confiance que le marquis devait trahir, en ne sacrifiant pas sa manière de voir, se rapportait à la mission d'intermédiaire dans les pourparlers matrimoniaux dont ce dernier l'avait chargé au profit des sa nièce.

Par bonheur on arrivait. Antoinette se dominait si mal en ce moment, qu'encore un peu elle eut tout revelé, non seulement, l'entretien de la comtesse et du marquis, mais l'energie avec laquelle il avait pris la defense de Gardella et blâmé Madame de Noirmont de refuser son consentement au mariage de Georges avec la jeune fille, qu'il lui avait fait un grief d'avoir, si imprudemment, rapprochée du jeune homme.

Cette pensée se dégageait avec tant de netteté de ses dernières répliques, que Zoé eut le soupçon de la vérite et que Françoise n'en douta pas

"Le marquis, se dit-elle, est dévoué à Mademoiselle Gardella, et, par sa position comme par son âge, il est plus que le comte en mesure de lui être utile, c'est à lui que je parlerai."

L'occasion se présenta ce jour même. Apettini, après le déjeuner, pendant que les dames rentrées au salon, y causaient, vint pour chercher un objet dans une pièce attenant à la cuisine où les gens de service demeuraient.

Françoise, intimidée bien que résolue, s'approcha de lui et le pria de l'écouter pendant quelques minutes.

Il l'invita à parler.

Elle ne lui cacha rien de ce qu'elle savait ni de ce qu'elle supposait.

La conduite de Zoé le surprit. Cette ténacité de la Moldave à poursuivre Gardella jusque dans le passe des siens, le révolta. Cependant, il ne le laissa pas deviner à son interlocutrice et ne releva seulement que les observaions personnelles de celle-ci au sujet de la photographie de la petite Medji et au militaire en démence.

"Quelle conclusion tirez-vous de tout cela, ma bonne fille? lui demanda-t-il.

—Je conclus, lui répondit-elle, que le soldat, dont la femme et l'enfant ne se sont pas retrouvés, est le père de Mademoiselle Gardella et, je n'en veux pour preuve, que la photographie de la petite fille... Jamais, Monsieur, jamais, malgre la différence d'âge, une ressemblance n'a été plus frappante... et cette ressemblance se retrouve surtout dans les yeux... Mademoiselle Gardella a des yeux comme personne, et il n'y a pas moyen de s'y tromper."

Le marquis était de cette avis.

"Donnez-moi l'adresse de cette Madame Riquard, dit-il... j'irai."

XIV

Zoé ne s'attarda pas chez les Apettini. A part qu'elle était agacée par l'hostilité évidente d'Antoinette et par son parti pris d'être d'un avis contraire au sien, elle avait hâte d'apprendre à sa mère le revirement de Mademoiselle de Phébade et dès qu'elle put décemment se retirer, elle le fit. Ce qui acheva de la froisser, fut de voir que personne ne la retint, ne fut-ce que par cette politesse banale que les gens du monde ont à leur service, et dont-ils usent à l'égard de leurs amis et même souvent des simples importuns.

La baronne Rocaresco fut peut-être encore plus mortifiée que Zoé de la nouvelle que celle-ci lui apportait.

"Je conclus de cette versalité, déclarât-elle, que Mademoiselle de Phébade agit avec une arrière pensée. Elle a un but que je n'ose definir trop clairement, si toi-même tu ne le soupçonnes pas.

—La supposerait-tu jalouse, fit Zoé en hésitant, et ma rivale?

—Oui, et je m'étonne que tu n'en a pas eu l'idée. Assurément Antoinette a des prétentions sur Monsieur de Noirmont .. Le fait ne saurait être douteux et ne l'est pas."

Zoé eût un rire étrange.

"Et moi, s'écrià-t-elle, qui lui glissait mes confidences naïvemement à l'oreille... Qui aussi eut pu croire que cet avorton ait des ambitions de femme.

—La morale à tirer de ceci, dit madame Rocaresco, est que nous devons désormais faire nous-mêmes nos affaires..."

Zoé l'interrompit pour lui raconter les menaces à mots couverts par lesquelles Antoinette avait répondu à ses insinuations, à propos du marquis et de la requête adressée à ce dernier par le prince pour obtenir qu'il entamât les pourparlers du mariage qu'elle projetait.

"Il n'en peut pas être autrement, objecta la baronne, si Antoinette rève de devenir comtesse de Noirmont, son oncle ne la sacrifiera pas à une étrangère.

—Oh! une étrangère! Mon oncle Rocaresco est aussi un étranger, ce qui n'empêche pas Monsieur le Marquis de trouver ses ducats bien français."

La baronne sourit.

"L'argent n'a jamais de nationalité."

Elle secoua la tête et ses yeux prirent une expression de dureté. Puis revenant à ses conclusions:

"Ce qui arrive est une leçon qui doit nous servir et dont nous allons profiter. Lundi soir, nous rencontrerons les Noirmont chez les Apettini. Or, que le marquis ait fait part ou non à la comtesse de la lettre du prince, j'aborderai la question."

Zoé leva les yeux sur sa mère avec un etonnement qu'elle ne dissimulait pas.

"Les Français n'aiment pas à aller droit au fait dans ces sortes de choses.

Peut-être sera-t-il plus habile de vous borner à préparer un rapprochement entre nos deux familles. Nous voyons la comtesse depuis assez longtemps pour lui faire des avances. Si elle y répond ce sera, ou que le marquis lui a fait part de la lettre de mon oncle et qu'elle ne repousse pas sa proposition, ou qu'elle ne sait rien et que tout est à entreprendre. Dans le cas où elle se tiendrait sur la réserve, il n'y aurait pas alors à douter qu'Apettini a parlé, et que Madame de Noirmont a d'autres projets. Car autrement, elle n'a pas de prétexte pour éviter de se lier avec nous."

La baronne en convint et promit de tenir compte des réflexions de Zoé.

"Pourvu, ajouta la jeune fille, que cette pie-grièche d'Antoinette ne contremande pas la soirée, j'espère, du moins, qu'elle n'en aura pas le temps pour cette fois, car deux jours à peine nous en séparent, mais je ne crois pas que nous resterons longtemps maintenant en relation avec les Apettini.

Tout est à craindre de Mademoiselle de Phébade... j'ai pu en juger par ce qui s'est passé aujourd'hui. En admettant que ce lundi lui échappe, j'ai la certitude que les lundis suivants seront supprimés. Il faut done profiter de la dernière occasion qui nous est offerte d'entrer en relation directe avec la comtesse. Invitez-là à un diner de cérémonie avec son fils... Invitez également cette Gardella puisqu'il n'y a pas moyen de les séparer... à charge de revanche dans l'avenir."

La baronne eut un soubresaut.

"S'asseoir à la même table que cette fille de mendiants! grommela-t-elle, est un dur sacrifice.

—Sans doute, mais on n'arrive à rien sans peine et comme Apettini le répète souvent, tout est difficle dans la vie."

Zoé, on le voit, n'avait pas laissé ignorer à sa mère sa démarche à Vincennes. Le tort que le secret dévoilé de la naissance de Gardelle pouvait causer à cette dernière lui eut fait, même à ses dépens, crier la vérité sur les toits. Elle se sentait si heureuse de pouvoir abaisser cette rivale infime, qu'elle n'eût désiré entrer en relation avec la comtesse que pour le plaisir de lui prouver que le silence dont elle entourait le passé de sa protégée était maintenant inutile.

Pendant que la mère et la fille prenaient la résolution de faire plus ample connaissance avec les Noirmont, la comtesse, entrainée vers elles par les avances de la proposition du prince, formait de son côté un projet analogue.

L'aveu arraché dans l'émotion à Gardella l'avait indignée.

"En vérité, se dit-elle, ces gens du peuple ne savent pas garder de mesure et ce que la nature a mis de grossier en eux, résiste à l'inflence de l'éducation. Gardella me doit tout, et ce n'est pas encore assez à ses yeux. Il faut qu'elle devienne, malgré ma volonte, mon égale dans cette maison que la charité lui a ouverte.

Eh bien! c'est ce que nous verrons. Antoinette est une rivale que son manque de beauté et de fortune relèguent au second plan. Il n'en sera peut-être pas de même de cette belle fille que sa personne et sa dot mettent de force et de droit en évidence."

La tendresse de la comtesse pour Gardella avait fait place à cet égoïsme impitoyable qui ne raisonne point. Elle ne voulut pas se souvenir des sages et judicieuses observations du marquis, et, loin de convenir qu'elle était la première cause de l'attachement du jeune homme et de la jeune fille, elle se considéra comme une dupe, victime de l'ingratitude de sa protégée, à laquelle elle avait pu cependant, dans la tranquillité de sa conscience, imposer le plus surhumain des sacrifices sans rencontrer de résistance.

Après la scène de la salle à manger, elle se montra dans ses paroles et dans sa conduite d'une froideur extrême envers Gardella. Georges le remarqua et tâcha, par ses soins, de dedommager celle qu'il aimait. La comtesse n'y fit attention que pour avoir un pretexte d'être plus injuste.

Comme elle desirait que cette situation prit fin au plus tôt, il lui tardait de faire connaître à Georges les flatteuses recherches dont il était l'objet de la part des Rocaresco, et elle sut adroitement lui lancer des insinuations claires et subtiles, tantôt s'efforçant, par un eloge outré de Zoé, l'obliger à penser comme elle. Il ne la suivit pas sur ce terrain. Au contraire, il prit en haine cette Zoé qu'il n'avait jamais regardée et que la comtesse opposait, avec tant de persistance malveillante à Gardella.

Malgré son desir de lui apprendre toute la vérité, Madame de Noirmont n'en fit rien; elle crut prudent d'attendre d'abord d'avoir vu la baronne afin de savoir precisément à quoi s'en tenir, et elle appela, elle aussi, le lundi de tous ses vœux.

(*A Suivre*)